

acat news

Pour un monde sans torture ni peine de mort



Éditorial

Chers amis de l'ACAT,

Le 16 juin, les manifestations de l'ACAT lors des «75 ans de la déclaration universelle des droits humains» se termineront en beauté avec le concert « Songs of Praise ».

Le 10 décembre 2018, nous avons célébré les 70 ans de la Déclaration universelle des Droits Humains lors d'une cérémonie interreligieuse, portée en grande partie par des représentants de 14 communautés religieuses au Luxembourg. La cérémonie s'est achevée par la signature de la déclaration «Les droits humains, valeurs universelles - Pour vivre ensemble, unis dans notre riche diversité», que nous faisons vivre depuis lors dans toutes nos activités sous le titre « Coexister ».

Nous célébrons désormais les 75 ans de la Déclaration universelle des Droits Humains en interprétant ensemble des chants provenant de 14 différentes communautés présentes au Luxembourg. Celles-ci auront la parole dans le livret accompagnant «Songs of Praise», qui sera publié juste à temps pour le concert.

La newsletter de juin 2024 met en avant le sort de Zeynab Jalalian, Iran, détenue comme prisonnière politique depuis 2008 déjà et qui a subi des tortures et des violences verbales et physiques durant cette période. Nous porterons dans nos prières les histoires de Zeynab Jalalian, de Dieudonné Niyonsenga, Rwanda, et de Wendy Galarza, Mexique, à l'occasion de la Veillée pour les victimes de la torture du 26 juin. Nous demandons pour la première fois à tous les membres de l'ACAT de se joindre à l'action de l'ACAT France et d'écrire des lettres à ces détenu-e-s; nous avons également demandé à différentes organisations de bien vouloir accepter le parrainage de ces trois personnes.

Nous vivons actuellement une période très difficile marquée par des guerres et des crises; de très nombreux concitoyens et concitoyennes ayant fui leur pays ou ayant un passé migratoire sont directement touchés par ces événements. C'est pourquoi nous souhaitons conclure notre veillée de cette année par une prière pour la paix : en effet, le respect des Droits Humains en général et le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne en particulier sont fondamentalement menacés dans des situations de guerre et de crise.

Nous serions heureux que vous participiez à nos événements et que vous fassiez circuler les invitations au sein de votre réseau personnel. Vous trouverez de plus amples informations à la page 4 de cette lettre d'information et, comme toujours, sur www.acat.lu

Je vous souhaite à tous un été reposant!

Christina Fabian, présidente de l'ACAT Luxembourg

Journée internationale des Nations-Unies pour le soutien aux victimes de la torture



VEILLÉE

POUR LES VICTIMES DE LA TORTURE

- Une heure de solidarité -
suivie d'un verre de l'Amitié

Mercredi 26 juin 2024 à 18 heures
en la chapelle du Christ-Roi, 25 av. Gaston Diderich



O MORT, OU EST TA VICTOIRE
1 CORINTHIENS 15:55

KHOR VIRAP, ARMENIA

Nouvelles concernant Fatma al-Arwali

Selon les dernières informations, la situation de la défenseuse des droits humains yéménite reste inchangée et elle est toujours en détention.

Newsletter n° 14 mars 2024

IRAN : LIBÉRATION IMMÉDIATE DE ZEYNAB JALALIAN

L'ACTIVISTE IRANO-KURDE ZEYNAB JALALIAN A CONSACRÉ SA VIE À L'ÉMANCIPATION DES FEMMES ET DES FILLES. POUR SON ENGAGEMENT, ZEYNAB A PASSÉ LES 15 DERNIÈRES ANNÉES EN PRISON, OÙ ELLE PURGE ACTUELLEMENT UNE PEINE DE RÉCLUSION À PERPÉTUITÉ.

En Iran, des millions de femmes et de filles font face à la discrimination, au harcèlement quotidien et à la violence. Depuis des décennies, des femmes courageuses comme Zeynab risquent leur vie en défiant ces injustices horribles et en appelant à un avenir où les droits humains des femmes et des filles sont respectés.

Zeynab était une militante pour les femmes et les filles dans la branche politique du Parti pour une vie libre au Kurdistan (PJAK). Son engagement visait à l'émancipation des femmes appartenant à la minorité kurde et à l'autodétermination kurde.

Aujourd'hui, Zeynab dépérit dans une cellule de prison à des milliers de kilomètres de sa famille, rendant difficile la visite de ses parents âgés. En détention, elle a été soumise à des coups et à des menaces de violence sexuelle. Les interrogateurs du ministère du renseignement lui ont fait comprendre que, à moins qu'elle ne fasse des "aveux" et ne collabore avec eux, ils continueront à lui refuser l'accès aux soins de santé et à la maintenir loin de sa famille.

La santé de Zeynab se détériore - elle a des difficultés à respirer et risque actuellement de perdre la vue en raison d'une affection oculaire qui, selon sa famille, résulte de ses blessures causées par la torture.

Mais Zeynab n'a pas perdu espoir - et nous ne devrions pas non plus. En février 2023, l'activiste iranienne des droits des femmes Yasaman Aryani a été libérée de prison après près de 4 ans. Des centaines de milliers de personnes du monde entier se sont mobilisées pour la libération de Yasaman. Ensemble, nous pouvons faire de même pour Zeynab.

Nous sollicitons :

LA LIBÉRATION IMMÉDIATE ET SANS CONDITION DE ZEYNAB JALALIAN



© DR / Private photos

"Après m'avoir fouetté la plante des pieds, j'ai été emmenée dans ma cellule dans un état d'inconscience. Dans ma cellule, ils m'ont aussi forcée à marcher malgré les blessures à mes pieds."

Zeynab Jalalian

Source: <https://ipa.united4iran.org/en/>

Appelez les autorités iraniennes à libérer immédiatement Zeynab en signant la pétition maintenant.

Sources: <https://action.amnesty.org.au/act-now/release-zeynab-jalalian>

Picture: <https://nuitdesveilleurs.fr/fr/victimes/zeynab-jalalian/>

S.E. Monsieur Volker Türk
Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
Genève

Excellence,

Par la présente, je vous exhorte respectueusement à utiliser votre éminente fonction pour plaider en faveur de la libération immédiate de l'activiste irano-kurde Zeynab Jalalian, emprisonnée depuis 15 ans. La recommandation du Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire, qui demandait sa libération immédiate et accordait le droit à une indemnisation exécutoire, doit être mise en œuvre.

Jusqu'à sa libération, elle doit recevoir des soins médicaux adéquats, y compris un transfert vers des établissements externes pour des traitements non disponibles en prison. Elle doit être protégée de toute nouvelle torture et maltraitance et transférée dans une prison plus proche du domicile de sa famille. De plus, je vous prie d'insister pour qu'une enquête rapide, indépendante, efficace et impartiale soit menée sur ses allégations de torture et de maltraitance, afin de tenir chaque personne responsable devant la justice à travers des procès équitables.

Avec ma plus haute considération.

La lettre est adressée à

S.E. Monsieur Volker Türk Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR) Palais des Nations
Palais Wilson, Rue des Pâquis 52,
CH-1202 Genève, Suisse

Timbrez à 1,40 €.

Copie à:

Ambassade d'Iran

S.E. Seyed Mohammad Ali Robotjazi
15 Avenue Franklin Roosevelt
1050 Bruxelles, Belgique

Timbrez à 1,40 €.

Plus d'informations et Newsletter en Anglais et Allemand sur le site www.acat.lu

ACAT Luxembourg s'associe pleinement à l'appel d'Amnesty International Australie en faveur de la libération immédiate de Zeynab. Veuillez soutenir cet appel en signant directement la pétition sur leur site web. <https://action.amnesty.org.au/act-now/release-zeynab-jalalian>



L'exposition «Pictures for the Human Rights» devant le Musée National de la Résistance et des Droits Humains.



Atelier de peinture à Esch-sur-Alzette le 8 mars, Journée internationale de la femme, avec « Couleurs de la Vie », Sarrebruck



Concert avec le Cantor Nikola David de la Communauté juive libérale de Munich, à la Synagogue juive libérale d'Esch-sur-Alzette le 19 avril 2024

75 JAHRE SICHTBAR MACHEN
MENSCHENRECHTE
 INS GESPRÄCH BRINGEN FEIERN?

Nous concluons la série de manifestations avec le concert de clôture "Songs of Praise" et une Soirée chilienne en musique, textes et images "Yo te nombro libertad", dédiée aux victimes de la dictature chilienne de 1973-1989. Vous trouverez de plus amples informations sur ces manifestations et d'autres encore sur le site www.acat.lu.

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture

5 avenue Marie-Thérèse ▪ L-2132 Luxembourg

Tél. (352) 44 74 35 58 ▪ fax (352) 44 74 35 59 ▪ contact@acad.lu ▪ www.acat.lu
 CCPL IBAN LU77 1111 0211 9347 0000

Association reconnue d'utilité publique. Dons déductibles fiscalement. Merci de préciser Don ACAT

L'ACAT-Luxembourg est affiliée à la Fédération Internationale de l'ACAT (FIACAT) ayant statut consultatif auprès des Nations unies et du Conseil de l'Europe. Les ACAT informent, sensibilisent l'opinion publique. Elles appellent leurs quelque 30.000 adhérents dans 25 pays à l'action, à la réflexion et à la prière.